

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
18 mai 2015

---

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° AS242

présenté par  
M. Robiliard

-----

**ARTICLE 8**

À la première phrase de l'alinéa 29, substituer au mot :

« mois »

le mot :

« semestre ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence et renforçant la souplesse dans l'organisation du dialogue social déjà recherchée par le passage d'un crédit d'heure mensuel à un crédit semestriel.